



Parution trimestrielle
Rédacteur en chef : Le Maire
Dépôt légal L101-5108

Agenda

Pétanque

Les mardis, jeudis, samedis
14 h 00, Espace Les Chênes
Contact : 07 70 72 32 85

Vendredis récréatifs seniors

20 janvier

17 février

17 mars

21 avril

26 mai

16 juin

21 juillet

15 septembre

20 octobre

17 novembre

14 h 00, Espace Les Chênes
Participation libre

Jeudis ateliers nutrition seniors

2, 9, 16, 23 février

9 mars (10 h 00),

16, 23 mars

6 avril (9 h 15)

13 h 45 Espace Les Chênes

Inscriptions : 03 89 48 10 60

Bibliobus

2^e mercredi du mois

16 h 00, École rue des Bois

Contact : 06 19 30 41 76

Balayage mécanisé M2A

Ne pas stationner vos véhicules sur
les trottoirs et la route à ces dates.

13 et 14 mars

8 et 9 mai

12 et 13 juin

10 et 11 juillet

11 et 12 septembre

9 et 10 octobre

13 et 14 novembre

Journée des enfants Créa'Party

21 février

9 h 00 Espaces Les chênes

Inscriptions 03 89 48 10 60

Journée citoyenne

Samedi 13 mai



Les vœux de la municipalité

Avant de se projeter résolument vers 2023,

Ce moment de fêtes est l'occasion d'un regard en arrière, un regard bienveillant, modeste et lucide permettant la relecture des 4 bulletins municipaux de 2022, fourmillant de ces mille petites actions réalisées en régie communale ou bénévolement par les conseillers et des citoyens : des petits travaux impossibles à tous les citer, embellissements, nettoyages, animations... Toutes ces choses qui, grâce à Nicole, illustrent si bien la vie de Feldkirch et nos valeurs communes : sérieux, respect, solidarité et bienveillance.



La journée citoyenne du 21 mai 2022, a permis de nous retrouver autour de ces valeurs ;

Deux réunions publiques, en mars et novembre 2022, ont permis de partager un temps démocratique ;

Et ceci, grâce à notre « *moteur de l'action citoyenne* », une équipe de 15 élues et élus de Feldkirch, prenant chacune et chacun toutes leurs responsabilités dans la gestion communale et des projets décidés ensemble ; l'équipe est soudée, impliquée, associant adjoints et conseillers, véritables porteurs de projets, et au sein de laquelle le maire reste le simple dépositaire de cette démocratie partagée.

Et il nous faut aussi être profondément reconnaissant envers de nos collaboratrices et collaborateurs qui « font tourner la boutique contre vents et marées » : Marie-Thérèse, Hélène, Rémi, Éric, Yolande, Judicaëlle et Annick.

Après les années Covid qui nous ont profondément marqués, car révélatrices de nos fragilités physiques, mentales, et sociétales, 2022 a vu revenir la guerre en Europe avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, véritable catastrophe humaine à nos portes ; Feldkirch a pris sa part dans les actions de solidarité pour les populations réfugiées. Encore merci aux familles accueillantes du village et à toutes celles et ceux qui ont apporté leurs dons en mairie en faveur des associations agissantes, coordonnées par M2A.



En 2022, des projets structurants se sont achevés : ainsi en est-il du lotissement du Champ des Oiseaux, de la placette Alex, et du réaménagement des abords de l'école.

D'autres se poursuivent comme la rénovation-extinction de l'éclairage public qui nous permet

de faire des économies d'énergie significatives ; la mise en place du site internet dont la maquette a été approuvée ; l'aménagement du CD429 et des espaces cyclables dont le maître d'œuvre a été choisi pour une validation puis planification en 2023 et 2024 ; l'isolation thermique de l'école en 2023 et 2024 ; travaux sur le réseau d'eau potable dont la compétence sera définitivement transmise à M2A le 1^{er} janvier 2023.

C'est encore beaucoup de travail à faire, et autant de subventions à rechercher !

En 2022, nous avons accueilli Madame GERRER, nouvelle institutrice de maternelle. Nous avons remercié Myriam, directrice du périscolaire, qui a quitté ses fonctions en juillet. Nous avons honoré nos sapeurs-pompiers cet été et accueilli un jeune JSP au sein du corps en fin d'année.

2022, c'est aussi l'approbation du Plan Climat de M2A, validant par la même occasion notre plein engagement dans la lutte contre le changement climatique.



L'année 2023 sera aussi l'année du choc énergétique car l'augmentation des tarifs d'électricité et de gaz annoncée, impactera fortement le budget communal et sa capacité d'investissement ; la commune s'y est préparée par une gestion financière de longue date, prudente et reconnue saine par la Direction des Finances Publiques. Nous devrions pouvoir passer ce cap difficile. Néanmoins et par prudence, le projet de rénovation des étages de la mairie, pourtant bien engagé en 2022, sera suspendu en attendant une meilleure visibilité financière.

Le projet de remplacement-déplacement de la station d'épuration par le SIVOM avance aussi à son rythme.

Que souhaiter pour 2023 ?



- Une paix juste et durable pour le peuple ukrainien.
- des liens sociaux solides, respectueux et bienveillants entre et avec les citoyens, les associations, les communes voisines et la M2A.
- un village propre et plus beau encore, par l'action de ses habitants.
- et encore une fois, des nouveaux arrivants sereins et bien accueillis, en espérant pouvoir enfin les réunir au printemps prochain autour d'un moment de convivialité.

Bonne Année 2023 !



Nous vous rappelons que l'intégralité du PV du conseil municipal est affichée en mairie en accès libre.



Rapport annuel du service public de l'eau potable 2021

Le rendement entre les achats et les ventes d'eau pour 2021 est de 90 %.

La différence représente principalement le prélèvement d'eau aux poteaux d'incendie et les fuites.

Le prix de vente de l'eau en 2021 est de 1,20 € le m³.

Le transfert de la compétence eau, vers la régie communautaire, se fera au 1^{er} janvier 2023, selon des conditions posées lors de la séance du conseil municipal du 30 juin 2022.



Forêt

Mme Margot KUTTLER est le nouvel agent nommé par l'ONF, sur le triage de Lutterbach, et qui s'occupera de la gestion de la forêt de Feldkirch.

Le conseil municipal du 6 octobre 2022, en bref

Délégations au Maire pour le 3^e trimestre 2022



Commande auprès d'IBK, d'un garage monobloc pour la cour du Castel, avec réalisation des fondations et déplacement du garage existant, pour un montant de 10 356 € TTC.

Comptabilité : passage à la M57

Destinée à être généralisée, la M57 deviendra le référentiel de toutes les collectivités locales.

Au 1^{er} janvier 2023, le conseil municipal adopte la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 abrégée pour le budget principal et le budget lotissement.

M2A : Service commun de secrétariat de mairie itinérant

La municipalité décide d'adhérer au service de secrétariat de mairie itinérant créé par M2A.

Ce service permettra le remplacement ou le renfort temporaire du secrétariat (en cas de maladie, maternité, congés...).

Site internet de la commune – accessibilité numérique



Une maquette est en cours de préparation par la Sté KARDHAM.

S'ensuivra l'étape de la collecte d'informations, de documents, de photos et la rédaction des textes permettant d'étoffer le projet de site, ainsi que la conformité de l'accessibilité aux critères de la RGAA.

Cession de terrain – Zone Alex

La cession des terrains communaux délaissés d'une superficie totale de 10,62 ares aux SCI CLAIRFAS et FCGI est arrêtée pour un montant total de 20 000 €.

Il sera demandé la replantation d'une haie dans une zone proche en compensation de celle qui a été supprimée.

Éclairage public



La commune a démarré une opération de réduction des coûts de l'éclairage public depuis 2020, notamment par le remplacement de lampes LEDS et par l'extinction nocturne temporaire de l'éclairage public.

Il reste des lampadaires à modifier, notamment rue de Raedersheim, des Bois, du Peuplier et route de Mulhouse pour un montant de 12 000 €.

Des aides pourraient être obtenues de Territoire d'Énergie Alsace et de M2A dans le cadre du « Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale ».

L'éclairage de la cité Alex sera renouvelé en 2023.

Lotissement Le Champ des Oiseaux

Les travaux de la deuxième couche d'enrobé conclus avec l'entreprise TPV ont été revalorisés de 20 273,44 € HT, portant le montant total du marché « Champ des Oiseaux » à 1 731 719,33 € HT.

Placette Alex

Le coût des travaux de réaménagement de la placette Alex se monte à 46 704 €. L'agence de l'eau a attribué une subvention de 20 160 € ; la CEA attribuera une aide d'environ 16 000 €.

École

Au vu de l'augmentation des coûts de transport « piscine », il est proposé de porter la participation communale à 62 € par enfant et par année scolaire au lieu de 61 €, à compter de septembre 2022.

Football Club – terrain

La commune prendra en charge, à hauteur de 1 440 €, l'opération de scarification et de regarnissage du terrain, afin de rendre le terrain opérationnel suite à la période de sécheresse et d'interdiction d'arrosage.

Augmentation du tarif des énergies

Des projections ont été réalisées sur l'évolution des charges à prévoir en 2023.



Pour l'ensemble des énergies, les dépenses estimées passent de :

28 945 € en 2022 à 84 193 € en 2023.

Gerplan 2023 (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain)

Un nouveau projet de plantation sur des terrains communaux est proposé pour 2023.



Le dispositif du GERPLAN peut également s'adresser à des particuliers, avec le soutien de la commune et de la CEA.

Les habitants sont incités à planter des arbres, en particulier dans le nouveau lotissement. Un groupement de commande, par une convention avec un pépiniériste local et l'aide des arboriculteurs pourrait être mis en place.

Le conseil municipal du 24 novembre 2022, en bref

Voirie : Aménagement route de Mulhouse Choix du maître d'œuvre

Un appel d'offres pour le recrutement d'un maître d'œuvre a été lancé sur le site de l'association des Maires du Haut-Rhin.

Le délai limite pour la réponse était fixée au 30 septembre 2022. Six cabinets ont répondu.

Les différentes candidatures et offres ont été analysées lors d'une réunion en date du 27 octobre.

Après application des critères de sélection relatifs au règlement de la consultation, l'offre présentée par le cabinet SETUI de Colmar a été retenue pour un montant total de 34 000 € HT.

Mairie : Aménagement des étages supérieurs

En date du 3 novembre l'Adauhr a présenté les études préalables sur le projet de réaménagement des étages supérieurs de la mairie.

La commune souhaite aménager les étages de la Mairie en habitation, destinés à la location.

Le projet est présenté aux membres du conseil municipal pour un débat sur l'approbation du programme et l'enveloppe prévisionnelle de l'opération.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de suspendre le projet en l'état et de poursuivre la réflexion sur sa mise en œuvre, en raison du coût élevé du projet, de la

conjoncture défavorable d'évolution des prix, des possibilités limitées de subventions, du lancement d'autres projets jugés prioritaires.

Transfert du Presbytère

Le projet d'aménagement de l'étage de la mairie étant retardé, il y a lieu de relocaliser rapidement le presbytère pour mettre fin à une situation qui met en difficulté le fonctionnement du conseil de fabrique.

Pour mémoire, celui-ci avait été déplacé au 1^{er} étage de la mairie, par arrêté préfectoral du 6 juillet 2006, suite à des décisions conjointes du conseil municipal et du conseil de fabrique. Le bâtiment « Presbytère » ayant été cédé au bailleur social Mulhouse Habitat par bail emphytéotique pour y créer 3 logements.

Une solution immédiate, serait de transférer administrativement le presbytère vers la salle polyvalente, qui est une salle partagée et où se réunissent déjà l'association d'histoire et les anciens combattants.

Une convention entre la mairie et le conseil de fabrique permettrait de conserver le caractère partagé de ce lieu, d'en régir l'utilisation, l'occupation et l'équipement nécessaire, afin d'en garantir pour ses membres un bon fonctionnement

Le conseil municipal charge le Maire de prendre contact avec le président du conseil de fabrique.



MJC de Bollwiller :

participation de la commune aux ALSH

la commune de Bollwiller participait au financement du service ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de la MJC de Bollwiller pour l'ensemble des enfants, quelle que soit leur commune d'origine.

Cette situation étant devenue intenable, la commune de Bollwiller a pris la décision de n'accorder de subventions qu'aux enfants de Bollwiller à compter du 1^{er} janvier 2023.

Pour Feldkirch, cela concerne 32 enfants pour 150 journées. Le coût de fonctionnement par journée à la MJC de Bollwiller est de 52,80 €. Le montant de la subvention communale est de 22 € par journée/par enfant.

Le conseil municipal décide :

- de participer au financement des ALSH au sein de la MJC de Bollwiller pour 2023 ;

- de plafonner l'aide à 22 € par journée et par enfant, par versement trimestriel sur présentation d'un état de participation ;

- souhaite que la commune soit associée aux décisions d'évolution tarifaire de cette activité ;

- souhaite que les familles puissent bénéficier d'une cotisation à la MJC d'un montant identique à celle payée par les familles de Bollwiller.

Le conseil municipal du 22 décembre 2022, en bref

Délégations au Maire pour le 4^e trimestre 2022



- Contrat JVS MAIRISTEM HORIZON INFINITY pour logiciels gestion communale : 4 320 €,
- Commande ADESION pour désherbage et entretien lotissement - 10 interventions : 5 400 €,
- Commande STARTER TP - service Eau : remplacement de vannes : 27 072 € TTC.



Sapeurs-pompiers : indemnités des interventions

La loi Matras vise à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers par le versement d'indemnités horaires pour les interventions réalisées.

Le montant annuel des indemnités représente environ 900 €. Ces indemnités sont un droit. Le conseil municipal, décide de mettre en œuvre l'indemnisation des sapeurs-pompiers volon-

naires de Feldkirch pour leurs interventions par un versement annuel des indemnités.

Motion Brigade verte

Le conseil municipal souhaite affirmer :

- son indéfectible attachement au fonctionnement d'une structure qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans - par la diversité de ses missions, sa capacité d'adaptation, sa proximité et sa disponibilité au service des élus et de la population,

- sa volonté de préserver le corps de gardes champêtres, dont la présence s'avère utile pour répondre et résoudre de nombreux problèmes rencontrés par les Maires ruraux, face à la montée des incivilités et d'une délinquance rurale aux multiples facettes. Par leur connaissance fine de la population locale et de la géographie communale, ils démontrent quotidiennement leur utilité dans de nombreux domaines, y compris du lien social.



Feu d'appartement

Remerciements aux personnes qui sont intervenues rapidement durant l'incendie de l'immeuble rue des Prés, évitant ainsi la propagation du feu.

Fibre Orange

Contrairement aux informations figurant sur le site d'Orange, les rues des Prés et des Vergers ne sont toujours pas équipées de la fibre et ce malgré les démarches répétées entreprises auprès de l'opérateur.



Motion pour le maintien du Lycée de Pulversheim

Au regard des éléments, le conseil municipal de Feldkirch, propose à la Région Grand Est :

« la mise en place d'un comité de pilotage réunissant la commune de Pulversheim, les services de l'État, les collectivités territoriales, les chambres consulaires et tout autre partenaire concerné, afin de réfléchir ensemble aux conditions de maintien des missions d'enseignement de cet établissement et ainsi pérenniser ce site essentiel au développement de la commune ».

Le conseil municipal du 22 décembre 2022, en bref

Transfert de la compétence eau au 1^{er} janvier 2023 – dissolution du Budget Annexe M49 de l'Eau



HISTORIQUE
En application de la loi NOTRe du 7 août 2015, complétée par la loi Fesneau du 3 août 2018, les compétences eau, assainissement et eaux pluviales urbaines ont été transférées à Mulhouse Alsace Agglomération au 1^{er} janvier 2020.

En date du 21 septembre 2020, M2A a approuvé la délégation de la compétence eau à la commune de FELDKIRCH, afin qu'elle continue d'exercer la gestion existante pour une période de deux ans jusqu'au 31 décembre 2022.

Cette période de deux ans a permis de préciser, avec les services de la Préfecture du Haut-Rhin et de la Direction départementale des Finances Publiques du Haut-Rhin (DDFIP), l'ensemble des opérations à mettre en œuvre :

- sur les plans des moyens humains, budgétaire, comptable, financier et patrimonial,
- au niveau du recouvrement.

La commune de FELDKIRCH ne pouvant plus bénéficier de la délégation de compétence de l'eau potable, elle adhérera à la régie eau de M2A à compter du 1^{er} janvier 2023. Ce transfert entraîne la clôture du budget annexe M49 existant au 31/12/2022.

DÉCISION

En date du 12 décembre 2022, le conseil d'agglomération a créé cette régie publique de l'eau, qui permettra la mutualisation des compétences pour un accès à l'eau égal pour tous les habitants.

Elle débutera à compter du 1^{er} janvier 2023 et sera issue du service des eaux de la ville de Mulhouse. La facturation sera désormais assurée par cette structure, de façon trimestrielle.

Dans un premier temps et de façon transitoire, la relève et l'ensemble des services de proximité continueront d'être effectués par la commune. Une charte de gouvernance qui pose les principes et les orientations pour l'installation de cette nouvelle régie communautaire est en cours de réalisation.

Un référent eau sera nommé par secteur territorial, la commune de Feldkirch est intégrée au secteur Nord. La commune conservera 50 % de l'excédent de clôture 2022, qui sera versé au budget principal de la commune.

Écoles : isolation toitures et façades – demandes de subvention



Une étude thermique des écoles, permettrait des économies d'énergie grâce à des travaux d'isolation des combles et des façades, le remplacement des menuiseries, l'installation de protections solaires et d'une ventilation et l'optimisation de l'installation de chauffage.

La commune a déjà procédé au remplacement des menuiseries côté Nord et au remplacement de la chaudière.

Dans le contexte actuel d'augmentation des tarifs des énergies, la commune souhaite passer à la seconde étape de la rénovation.

Montants annoncés sur devis :

- Isolation des toitures : environ 100 000 € TTC par école,
 - Isolation des murs : environ 137 000 € TTC,
 - Chiffrage pour la mise en place d'une VMC double flux, sans retour à ce jour (mais estimée à 25 000 € par école dans l'étude thermique de 2020),
 - Stores extérieurs BSO pour l'école maternelle : environ 27 000 € TTC.
- Soit un total de 414 000 € TTC pour les deux écoles.

Ces travaux pourraient être subventionnés par divers organismes, notamment une aide de l'État dans le cadre de la DSIL rénovation énergétique (dotation de soutien à l'investissement local), pouvant aller jusqu'à 40 %, CLIMAXION, la CEA et le Fonds Climat Nouvelle Donne de M2A.

Le conseil municipal décide de procéder :

- à l'isolation des toitures et des combles, la mise en place d'une VMC dans les deux écoles et l'installation de stores extérieurs à l'école maternelle en 2023,
- l'isolation des murs en 2024,
- le financement de 277 000 € en 2023 et 137 000 € en 2024, se fera sur les fonds propres de la commune.

La réalisation se ferait au courant des congés d'été. Lors des travaux, il faudra veiller aux nids d'hirondelles qui sont installés depuis quelques années à l'école.

Le coin des infos

Collecte en porte à porte des déchets ménagers
Calendrier 2023

FELDKIRCH

<p>Ordures ménagères</p>  <p>Ramassage : 1 fois par semaine</p> <p>Lundi après-midi</p> <p>Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.</p>	<p>Déchets végétaux (Exception indéchiffrable avec paille)</p>  <p>Ramassage : 1 fois par semaine</p> <p>Lundi matin</p> <p>(Uniquement du 10 avril au 6 novembre 2023)</p>	<p>Déchets recyclables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les papiers, emballages et briques en carton • Tous les emballages en plastique • Tous les emballages en métal <p>Consignes de tri détaillées au verso</p>  <p>Ramassage : 1 fois tous les 15 jours (Semaine paire)</p> <p>Mercredi matin</p> <p>Les sacs de collecte sélective sont disponibles en vente uniquement pour les habitations non dotées de bac jaune.</p>
---	--	---

En 2023, les collectes sont maintenues tous les jours fériés, sauf :

- Lundi 1^{er} mai, avancé au samedi 29 avril 2023,
- Lundi 25 décembre, avancé au samedi 23 décembre 2023,
- Lundi 1^{er} janvier 2024, avancé au samedi 30 décembre 2023.

Les collectes peuvent être décalées de quelques heures en cas de contraintes hivernales ou de canicules.

Contact et informations
www.sivom-mulhouse.fr
N° Vert 0 800 318 122

6^e 
Journée
Citoyenne

Participons ensemble à l'embellissement de notre village, de nos quartiers et de notre cadre de vie.

Samedi 13 mai 2023

Fleurissement, création de décors en matériaux recyclés, décors de Noël, rénovation bancs publics, ramassage déchets...

Vous avez une idée, un projet, vous souhaitez participer...

Écrivez-nous à :
secretariat-feldkirch@wanadoo.fr

**Carte PASS'TEMPS SENIORS
DISPONIBLE EN MAIRIE**

Offerte par Mulhouse Alsace Agglomération

CARTE PASS'TEMPS SENIOR

DES AVANTAGES POUR LES 65 ANS ET + !

à bénéficier en 2023



La Gendarmerie informe sur les achats en ligne

Pour éviter les sites « arnaques » :

- Vérifiez l'identité et réputation du vendeur, les mentions légales, les CGV,
- Attention aux offres « alléchantes » et aux sites inconnus,
- Privilégiez un site français ou européen.

Recours si vous êtes victimes d'une arnaque :

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/recours-arnaque-internet>

Infos à vérifier en cas de placements financiers :

- <https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Un site non gouvernemental existe pour vérifier les sites

<https://franceverif.fr/>

S'occuper, s'informer, bouger !

ATELIERS NUTRITION-SANTÉ
avec Delphine FRANCK,
nutritionniste



Public : + 55 ans

Où : Espace les Chênes

Quand : Jeudis 2, 9, 16, 23 février, 23 mars de 13 h 45 à 15 h 15

Jeudi 9 mars

de 10 à 13 h 00 atelier et repas

Jeudi 6 avril de 9 h 15 à 10 h 45

Coût : Cotisation 23 € pour l'ensemble

Inscriptions :

Mairie Feldkirch 03 89 48 10 60

avant le 23 janvier

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Feldkirch

CRÉMATION DES SAPINS DE NOËL

Dimanche 15 janvier 2023, à partir de 16h,
Caserne des Pompiers, Espace les Chênes

- Crémentation vers 17 h
- Buvette et petite restauration sur place,
- Ramassage des sapins, avant 9 h devant vos habitations (dans les impasses, merci de mettre vos sapins en début de rue),

- Sinon, apporter les sapins sur place entre 16 h et 17 h.



DONS POMPIERS

Il est encore possible de faire un don pour le calendrier des pompiers déposé en porte à porte courant octobre.

C'est une action importante pour nos sapeurs-pompiers.

Les dons peuvent être déposés au :

4 rue des Merles à Feldkirch ou chez un pompier de votre connaissance.



Visite de la forêt

Samedi 22 octobre, la nouvelle représentante de l'ONF, Margot KUTTLER, a proposé une sortie en forêt aux élus de Feldkirch.

La gestion du patrimoine forestier communal fait partie des prérogatives des élus qui en définissent les orientations. L'ONF est chargée de garantir une gestion durable des espaces forestiers.

Coupes d'arbres, travaux d'exploitation, gestion et destination du bois, affouagistes, promenade du public, dégâts suite aux événements climatiques, protection de la biodiversité, chasse...

Face aux questions qui se posent sur les forêts, leur avenir et leur gestion, la municipalité de Feldkirch attend de l'ONF, d'être sur le terrain plus que jamais !

Cette rencontre était l'occasion de relancer une collaboration de la commune et renforcer les liens avec le nouveau représentant de l'ONF.

Depuis plusieurs années on perçoit un manque de communication, des travaux et une exploitation de mauvaise qualité. Bon nombre de chantiers sont sous-traités à des sociétés peu respectueuses des usages.

La relation avec l'ONF n'est plus constructive comme auparavant au grand regret des élus.

Petits et grands travaux

Placette Alex

Courant octobre, les travaux de la placette Alex ont été réalisés par l'entreprise STARTER :

- Aménagement d'un espace poubelles, d'un parking central et de zones destinées à recevoir des plantations,

- Reprise de la voirie et mise en place d'un système d'infiltration des eaux pluviales.

Le sapin définitif sera planté dès que la météo le permettra.



Lotissement « Champ des Oiseaux »

3 bancs publics ont été installés sur des zones vertes. Après une préparation minutieuse des surfaces et des abords, la pose des enrobés sur les trottoirs et les rues a été réalisée courant novembre. Les panneaux d'indication des rues seront installés dès réception.

Un ralentisseur de type « écluse » a été matérialisé dans la rue des Mésanges, dans l'objectif de limiter la vitesse et améliorer la sécurité dans ce quartier de « zone 30 ».

Les écoliers à vélo

Afin de contrer l'usage croissant de la voiture pour amener les élèves à l'école, des arceaux à vélos ont été installés aux abords pour familiariser les enfants avec les modes de déplacement doux.

Aller à l'école à pied ou à vélo, c'est bon pour la santé et la confiance en soi !

Décorations de fêtes

Samedi 26 novembre, Feldkirch a pris des allures festives dans la discrétion et la sobriété. Élus et bénévoles, ont travaillé en chœur pour la mise en place des sapins et des décorations de Noël aux 4 coins du village.

Remerciements à François HOLDER, qui chaque année, renouvelle sa crèche, rue Principale, faisant de ce lieu un endroit féérique, apportant sans aucun doute des étoiles dans les yeux des enfants et de leurs parents.



Zoom sur les écoles

Aujourd'hui, l'Aventure Citoyenne a démarré pour nous !

Christine, Patricia et Stéphanie sont venues à l'école le 21 novembre, pour présenter les étapes de l'Aventure ainsi que les mascottes : Jac (jeune aventurier citoyen) et Léa (écocitoyenne aventurière).

Saviez-vous que l'original de la mascotte Jac a été dessiné par un élève de Feldkirch il y a 19 ans ?

Depuis, il a été modernisé mais

c'est quand même une sacrée fierté !

Durant la 1^{re} partie de matinée, nous avons discuté de la citoyenneté et de ce qu'elle signifiait pour chacun, à l'aide d'objets ou de dessins rapportés par les élèves.

Il y a eu de très beaux échanges, très enrichissants !

Ensuite, en 2^e partie, nous avons découvert l'histoire de Janusz KORCZAK pour introduire la convention des droits de l'enfant.

Nous avons donc découvert tous nos droits ! L'album racontant l'histoire circulera dans les familles très prochainement.

Maintenant que nous savons tout ça, nous sommes prêts pour l'aventure !



Chaque année, l'aventure citoyenne accompagne plus de 600 enfants de CE2 au CM2, de l'agglomération M2A, dans un apprentissage de la citoyenneté, dans le cadre de l'école.

Saint Nicolas visite les écoles

Mardi 6 décembre, saint Nicolas a rendu visite aux écoles.

Les enfants l'ont accueilli avec des dessins et des chansons.

Content de cet accueil, il a distribué de bonnes gourmandises aux enfants.

Tout le monde a été sage, même les maîtresses...

Ouf !



Premier marché de Noël de l'école

Propice aux rencontres et au partage, le marché de Noël est aussi un bon moyen de récolter un peu d'argent pour financer des sorties et des actions pour les écoles.

Mardi 13 décembre en fin d'après-midi, petits et grands se sont retrouvés autour d'une bonne crêpe, d'un chocolat chaud et des stands bien garnis.

Des idées simples et faciles ont été mises en œuvre dans

les classes de maternelle et de primaire pour préparer ce 1^{er} marché de Noël qui a attiré de nombreux visiteurs.

Un moment chaleureux partagé avant les congés scolaires et pour terminer l'année 2022 !



Les bricolages de Noël réalisés avec la participation des enfants ont eu du succès.

Spectacle de Noël

Vendredi 9 décembre, les écoliers de Feldkirch ont été conviés au spectacle « La petite fille des Neiges », présenté par la Cicadelle à l'Espace les Chênes.

Ce spectacle a été financé par la municipalité.

Associer les habitants aux projets de la commune

la municipalité en avait fait l'un de ses engagements, leur rôle n'est pas seulement consultatif, ils sont aussi force de proposition pour bâtir collectivement l'avenir de Feldkirch.

C'est le 18 novembre 2022 que nous nous sommes retrouvés dans la salle de l'Espace Les Chênes.

Dans un premier temps, nous avons fait le point sur quelques projets en cours.



« Ensemble nous irons plus loin »

Placette Alex

Sur proposition des habitants, cette placette a été rénovée et arborée, les travaux sont presque terminés.

Verger communal

Les arbres et arbustes ont été plantés.

Le verger a survécu à la sécheresse, une réflexion est en cours pour y creuser un puits, un groupe de citoyens volontaires pour animer le verger est à créer.

Réunion publique du 18 novembre 2022

Travaux écoles

La 1^{re} tranche 2020/2021 (coût 32 000 € HT) concernait la mise en place de double vitrage côté nord, l'optimisation du chauffage avec le remplacement de la chaudière et de la tuyauterie, la pose de sondes de qualité d'air.

Les 2^e et 3^e tranches 2023-2025 (coût prévisionnel 270 000 € HT) concerne l'isolation des planchers de combles, l'installation d'une ventilation et l'intervention sur les toitures : tuiles, pare-neige/pluie, rallonge des débords de toiture, les protections solaires, l'isolation thermique extérieure des murs et la pose de panneaux photovoltaïques.

Aménagement des étages de la mairie

Ce projet déjà ancien concerne le 1^{er} étage d'une surface de 130 m² ainsi que les combles de 130 m² au sol. La toiture avec lucarnes et fenêtres a été rénovée en 2012. Il existe un accès extérieur direct avec terrasse.

Le projet consiste à y faire plusieurs logements, une étude est en cours.

Site internet de la commune

La réalisation d'un site permettant l'accès aux informations communales, ainsi qu'à des démarches administratives facilement et rapidement est en cours de réalisation avec le concours d'une entreprise spécialisée. L'arborescence principale du site a été définie.

Dans un deuxième temps nous avons abordé plus longuement avec des temps de réflexions en groupes puis de débats sur deux sujets importants.

1^{er} : Réaménagement de la RD 429

Voilà maintenant deux ans que la commune en lien avec l'ADAUHR (Agence départemental Aménagement Urbanisme du Haut Rhin) travaille sur ce dossier.

Cette démarche de réflexion engagée par la commune en concertation avec les habitants nous a permis d'émettre des propositions pour ce réaménagement.

Bandes cyclables unidirectionnelles de part et d'autre de la voie entre le

pont SNCF et la rue de la Cité Alex.

Une piste cyclable bidirectionnelle d'un seul côté de la chaussée jusqu'au concessionnaire de caravanes.

Des dispositifs de séparation entre les voies pour les véhicules et les pistes cyclables doivent être proposés.

Les itinéraires piétons se feront le long des pistes cyclables. Les traversées piétonnes doivent donc être aménagées de manière sécurisée, avec des refuges suffisamment larges pour des vélos, des poussettes, des personnes à mobilité réduite.

Cinq traversées sont prévues dont trois îlots. Enfin pour la gestion de l'intersection avec la rue des Bois l'option d'un feu tricolore avec boucle de détection est envisagée, afin de s'adapter aux charges de trafic qui sont très déséquilibrées entre les deux axes.

Une phase de test du feu sera effectuée avant toute prise de décision pour mesurer les incidences sur le trafic.

La gestion des eaux pluviales, l'éclairage public, les arrêts des transports communs sont pris en compte et bien entendu, la RD 429 passera dans l'agglomération (panneau FELDKIRCH au niveau du concessionnaire de caravanes) permettant une limitation de vitesse à 50km/h.

2^e : Plan climat, sobriété et efficacité énergétique : comment continuer ?

La lutte contre le changement climatique : un enjeu majeur.

La commune, déjà engagée, renforce son action : 2 centrales photovoltaïques partagées, éclairage public (LED et extinction nocturne), remplacement des chaudières, rénovation énergétique de l'école entamée.

La consommation énergétique annuelle des bâtiments communaux eau et gaz représente 28 000€ pour 2021.

La prévision pour l'année 2023 est de 80 000€. Les collectivités ne bénéficient pas d'un bouclier

tarifaire. Cette hausse représente pour la commune une augmentation prévisionnelle de son budget énergie 2023 de + 52 000€ : ce qui correspond à 80% de sa marge d'autofinancement.

Constat : l'augmentation de + 52 000€ du budget énergie ne sera jamais compensée par des économies faites par la commune.

Différents axes d'actions pour la sobriété et l'efficacité énergétique :

Poursuivre la rénovation énergétique de l'école (2023).

Éclairage public : Poursuivre la rénovation et étendre l'extinction nocturne (Route de Mulhouse, cité Alex).

Adaptation des illuminations de Noël ?

Réduction d'activité en hiver ? Fermeture de la mairie le vendredi avec télétravail ? Baisser la température dans certains bâtiments ?

Remplacer temporairement le gaz par l'électricité ?

Les participants à la réunion ont fait de nombreuses remarques concernant l'ensemble des sujets abordés. Il a été question entre autres de puits canadien, de géothermie, de chaufferie centrale au bois, d'équiper le maximum de toits de la commune avec des panneaux photovoltaïques...

Pour l'aménagement de la RD 429 les remarques nous permettront d'adapter le projet aux besoins des habitants ainsi que l'ensemble des remarques pertinentes pour les autres points abordés.

La municipalité remercie tous les participants pour leurs remarques et leurs propositions.



Feldkirch, un village qui rassemble !

Journée Créa-party

La municipalité et quelques encadrants bénévoles ont accueilli 17 enfants de 6 à 10 ans résidant à Feldkirch, pour une journée ludique le 25 octobre.

Au programme :

- Fais ta popote ! Les enfants se sont occupés de la préparation de la soupe au potiron, des hot-

dogs et d'une compote pommes/poires pour le repas de midi,

- Décoration de citrouilles avec des coloriages diaboliques,

- Fabrication d'épouvantails, à l'aide de paille et de vieux habits,

- Mise en place d'une scé-

nette automnale au rond-point Roselière.

Un grand merci aux animatrices de la journée : Adeline, Carole, Chantal, Danielle, Francine, Mathilde, Nicole, Perrine, Sabine.

Prochaine Journée Créa'Party
Le mardi 21 février 2023
(enfants nés entre 2012 et 2016)



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts de Bollwiller, en présence de l'UNC de Bollwiller-Feldkirch, présidée par Paul Laurent FRANZ, du maire Pierre SALZE et sa 1^{re} adjointe Francine STRUB.



La musique Harmonie 1882 a rehaussé la cérémonie suivie de la dépose d'une gerbe.

Étaient également présents, le corps local des sapeurs-pompiers, les JSP, la gendarmerie et les scouts polonais.



Les maires unis

Cochonnailles des sapeurs-pompiers

Le dimanche 13 novembre, une 3^e édition de cochonnailles était organisée par l'amicale de sapeurs-pompiers de Feldkirch.

Une équipe dynamique a accueilli et soigné les convives.



Près d'une centaine de personnes se sont régalées d'un repas gargantuesque préparé de produits fermiers locaux et servi par les membres de l'amicale.

Sainte-Barbe des anciens mineurs

Le dimanche 27 novembre, les anciens mineurs se sont retrouvés à l'église de Feldkirch.

Le curé Gabriel GIRROY a célébré la commémoration traditionnelle où les mineurs sont en tenue de travail, lampe à la ceinture pour porter la statue de Sainte-Barbe.



Les amis de la pétanque

Lancé en 2015, « Les amis de la pétanque » se retrouvent tous les mardis, jeudis et samedis, quelle que soit la météo.

Le jeu s'organise : constitution des équipes, les boules

se disputent, on mesure avec précision la boule qui tient le point sans contestation, courte pause, désaltération et le jeu reprend...

Chacun goûte le bonheur d'une vie simple et chaleureuse : heureux ensemble entre copains !



Feldkirch, un village qui rassemble !



Au marché de Noël, un décor particulièrement festif a été mis en place par le football-club pour accueillir la population

Pour tous les cortèges et manifestations, les dispositifs de sécurité ont été assurés par les sapeurs-pompiers volontaires de Feldkirch.



Le moniteur diplômé de la Société d'Arboriculture de Guebwiller & environs explique son travail.

Marché de Noël du football club

Les 26 et 27 novembre, le football-club a ouvert son marché de Noël, convivial, simple et amical.

Seul ou accompagné, c'était l'occasion de profiter d'un riche moment et s'offrir un plaisir des yeux et un régal gourmand.



Marche aux lampions

Une jolie réussite ! Un événement convivial placé sous le signe de la bonne humeur, de l'émerveillement, de petits et grands...

Après un conte, place aux plaisirs des papilles !



Rendez-vous avec Saint-Nicolas

Vendredi 9 décembre, Saint-Nicolas, accompagné de ses ânes a fait son retour pour le plus grand bonheur d'une quarantaine d'enfants.

Un cortège aux lampions s'est formé à partir des écoles et tout le monde a pris le chemin de la salle des fêtes où

un goûter composé de chocolat chaud, manaldas, clémentines et papillotes a été offert par la municipalité. Un vin chaud au vin blanc, préparé soigneusement par Francine, a réchauffé les parents.

Saint-Nicolas a sorti un chocolat de sa hotte pour chaque enfant.

Démonstration de taille au « Verger Philomène »

Samedi 10 décembre, sous une météo de saison, s'est déroulée la 1^{re} démonstration publique et gratuite de taille d'arbres fruitiers, au verger Philomène.

La société d'arboriculture de Guebwiller a pour but de transmettre son savoir et promouvoir l'arboriculture fami-

liale, respectueuse de l'environnement.

Une vingtaine de participants a pu ainsi profiter de précieux conseils sur :

- les plantations, les tailles, les greffages ;

- les traitements biologiques pour la production de fruits indemnes de tout produit préjudiciable à la santé du

consommateur ;

- la protection des arbres fruitiers (maladies, ravageurs, auxiliaires) ;

- le choix de variétés et la plantation des arbres fruitiers.

L'après-midi s'est terminée autour d'un verre de vin chaud, du kougelhopf et de judicieux échanges.



Feldkirch, un village qui rassemble !



Les sapeurs pompiers fêtent Sainte-Barbe

Samedi 10 décembre, à l'occasion de la Sainte-Barbe, patronne des sapeurs pompiers, le CPI de Feldkirch et le CPI de Raedersheim se sont retrouvés à Raedersheim pour une cérémonie commune.

Les festivités se sont déroulées devant la caserne des pompiers ; la fanfare de Soultz a rehaussé la cérémonie. Cette manifestation est aussi l'occasion

d'honorer ses membres, mais aussi de leur témoigner le soutien et la reconnaissance des élus et de la population. Ainsi, le JSP Florian BAUDUIN a terminé son cursus et s'est vu remettre la fourragère ainsi que son casque, et a été promu 1^{re} classe.

Selon la tradition, une messe du souvenir a été célébrée en présence des deux corps réunis. Le verre de l'amitié a été servi par la municipalité de Raedersheim.



Le JSP Florian BAUDUIN



Les maires des 2 communes réunis

Les Aînés ont fêté Noël

Un peu plus de 90 Feldkirchoises et Feldkirchois âgées de 65 ans et plus ont fêté Noël, avec beaucoup d'enthousiasme après deux années de pause.

Des tables disposées en épis et joliment décorées par Martine et les élus, ont permis des échanges plus familiers entre les convives.

Le service a été assuré par

les élus et Éloïse une élève de l'école primaire.

Une chorale éphémère formée de quelques membres du conseil municipal a proposé des chants de Noël qui ont été repris aisément par l'assistance.

Chacun a pu repartir avec une carte de vœux confectionnée par les enfants des écoles.



Irène Muhl 92 ans et Heini Perschneck 96 ans, doyenne et doyen de la fête ont été mis à l'honneur.

Nos jeunes

Emma promue chez les sapeurs-pompiers

À l'issue de la cérémonie du 11 novembre à Bollwiller, Emma LINTZENTRITT a été intégrée au corps des sapeurs-pompiers de Bollwiller en tant que sapeur 1^{re} classe.

Le même jour, son papa Nicolas a reçu la médaille de l'Union départementale des sapeurs-

pompiers pour son poste de vice-président de la section JSP de Soultz.

La municipalité félicite et encourage Emma à poursuivre cette mission honorable où il faut courage et altruisme.

Être pompier, c'est être des anges gardiens !



Elles ont su se donner toutes les chances pour réussir

Camille, championne de France d'équitation

Camille ARNOLD a obtenu la médaille d'or dans la discipline « Hunter » catégorie Club 2 Jeune Senior lors des championnats de France qui se sont déroulés à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

Conquérir un titre ou une médaille lors d'un championnat de France est un événement ma-

jeur dans la vie d'un jeune. Cette performance concrétise le travail quotidien mené pour atteindre cet objectif.

La municipalité félicite Camille pour cette performance et salue le travail d'accompagnement réalisé par la société hippique de la Thur à Cernay.



Mairie Feldkirch

Lundi 7 h 30 à 17 h
 Mardi 10 h à 12 h
 16 h à 18 h
 Mercredi 10 h à 11 h 30
 Jeudi 10 h à 12 h
 16 h à 18 h 30
 Vendredi 7 h 30 à 11 h
 Et sur rendez-vous

55 rue Principale
 68540 FELDKIRCH
 Tél : 03 89 48 10 60

Mail : secretariat-feldkirch@wanadoo.fr
 Facebook : mairieFeldkirch

Déchetterie Pulversheim

Du lundi au vendredi
 9h à 11h30 et 14h à 18h
 Le samedi 9h à 18h

Z.I. de l'Aire-de-la-Thur
 68840 PULVERSHEIM
 Tél : 03 89 48 20 86

Collecte déchets
 ménagers et verts : 08 00 31 81 22

Sivom Lyonnaise des Eaux

en cas de panne sur réseau
 d'assainissement, débordement,
 inondation, demande
 de raccordement au réseau

03 89 43 21 30
 (de 8 à 17h)

ou 09 77 40 11 24
 (le soir, week-end, fériés)

Contacts utiles

Samu	15
Sapeurs-pompiers	18
Police secours	17
SOS européen	112
Enfants en danger	119
Pharmacie garde	3237
SOS Médecins	03 89 56 15 15
Centre antipoison	03 88 37 37 37
Urgences CH Mulhouse	03 89 64 61 40
Urgences pédiatriques	03 89 64 68 87
Urgences Diaconat	03 89 36 75 34
SOS main 7h-20h	03 89 32 55 77
CH C. Haby Guebwiller	03 89 74 78 00
CH Pasteur Colmar	03 89 12 40 00
Gendarmerie Soutz	03 89 76 92 01
Brigade verte	03 89 74 84 04
M2A service habitant	03 89 33 79 79
Sous-Préfecture	03 89 33 45 45
CEA	03 89 30 68 68
Vétérinaire 19h-8h	03 89 44 31 02
SPA	03 89 33 19 50
Urgence EDF	09 72 67 50 68
Urgence Gaz	08 00 47 33 33
Maltraitance	03 89 43 40 80
Maison de la Justice	03 89 36 80 30
Maison des ados	03 89 32 01 15
Éducation & enfance	03 89 32 58 72
Assistante sociale	03 89 57 24 25
Soléa-Domibus	03 89 66 77 66

Anniversaires à venir

Janvier

01/01 Édith SCHNEIDER, 82 ans
 05/01 Marie-Rose GROSS, 87 ans
 06/01 Jean-Paul HESTIN, 74 ans
 08/01 Francis ILLIG, 76 ans
 11/01 Gérard HURSTEL, 83 ans
 11/01 Geneviève ILLIG, 76 ans
 12/01 Paulette HAENNI, 76 ans
 14/01 Monique HOLDER, 93 ans
 15/01 Ginette DAHLMANN, 70 ans
 16/01 Brigitte MARCHAUDON, 69 ans
 18/01 Bernard RIBER, 80 ans
 18/01 Béatrice GROELL, 70 ans
 18/01 Benoît BILGER, 73 ans
 19/01 Bernadette ROOST, 85 ans
 25/01 Denis HIRSINGER, 85 ans
 30/01 Robert SCHNEIDER, 82 ans

Février

01/02 Gertrude FONTAINE, 70 ans
 02/02 Francine STRUB, 71 ans
 06/02 Lilia PISELLI, 72 ans
 06/02 François BLUMSTEIN, 73 ans
 10/02 Michèle ETTER, 78 ans
 13/02 Joëlle MEYER, 67 ans
 14/02 Roland ARNOLD, 66 ans
 15/02 Thérèse-Anne BRUCKERT, 84 ans
 16/02 Martine BAEUMLE, 70 ans
 18/02 Claude BRAND, 71 ans
 19/02 Jeanne IBY, 78 ans
 19/02 Jean-Pierre CRETTENOIS, 70 ans
 20/02 Marie-Josée HOLWECK, 84 ans
 20/02 Irène MUHL, 93 ans
 20/02 Martine MELLINGER, 68 ans
 25/02 Michèle SCHERMESSER, 68 ans
 25/02 Guy SCHERMESSER, 66 ans
 27/02 Antonio SAFFIOTTI, 73 ans
 29/02 Raymond GRUNFELDER, 75 ans

Mars

01/03 Marie-Josèphe BLUMSTEIN, 83 ans
 01/03 Anna FLEUTELOT, 72 ans
 03/03 Bernard STILL, 66 ans
 04/03 Patricia ALBRECHT, 72 ans
 05/03 Régine TROCMÉ, 67ans
 06/03 Marie-Odile ADAM, 81 ans
 08/03 Bernard MÄTZIG, 70 ans
 17/03 Georges BRINGEL, 94 ans
 17/03 Christian KECH, 68 ans
 17/03 André KOCH, 68 ans
 17/03 Elvire MASTROIANNI, 66 ans
 18/03 Anita RIBER, 65 ans
 19/03 Anne ZIMMERMANN, 85 ans
 21/03 Patricia BREZNCKLE, 67 ans
 22/03 Pierre SALZE, 70 ans
 23/03 Jeannette KOCH, 65 ans
 24/03 Monique SCHURCH, 71 ans
 25/03 Hélène BOES, 84 ans
 26/03 Gertrude HOARAU, 89 ans
 28/03 Marie-Odile BURCKEL, 81 ans
 29/03 Nicole BLUMSTEIN, 66 ans
 30/03 Dominique BLUMSTEIN, 68 ans



Le 26/01, Noces d'Or de Geneviève & Francis ILLIG

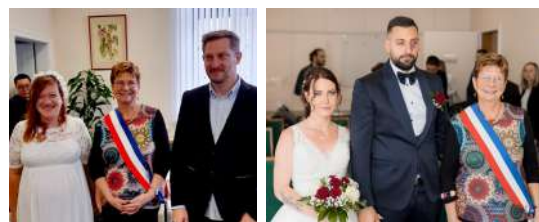
Le 13/04, Noces de Diamant d'Anne-Marie & Michel EHRHART

Anniversaires fêtés



**Le 3 novembre,
 Heini PERSCHNECK
 a fêté ses 95 ans.
 Il est
 le doyen de Feldkirch.**

Mariages



**Le 1^{er} octobre, mariage entre
 Ljiljana KORICA & Hubert Lucien COZZI
 Morgane WILDERSINN & Johan Lionel ELOUAHED**

Décès



**Le 5 octobre, Donata DALCIN à l'âge de 87 ans
 Le 14 octobre, Jean-Pierre BRIEKE, à l'âge de 82 ans
 Le 6 novembre, Adelin BAUD, à l'âge de 88 ans**

Avril

03/04 Jeannine KLEIN, 69 ans
 04/04 Jean-Jacques SCHURCH, 76 ans
 06/04 Liliane DENZINGER, 71 ans
 08/04 Gérard MULLER, 83 ans
 09/04 Jacqueline JOHASEKT, 89 ans
 10/04 Michel ROVERE, 87 ans
 10/04 Michel HARTMANN, 69 ans
 10/04 Eliane MULLER, 65 ans
 11/04 François ADAM, 82 ans
 12/04 Marius KWACIAK, 65 ans
 13/04 Christiane MULLER, 79 ans
 14/04 Henriette ISNER, 84 ans
 15/04 Georgette DEYBACH, 89 ans
 18/04 Paulette CRETTENOIS, 70 ans
 18/04 Jean-Michel COMPAGNON, 66 ans
 19/04 Marcel JACOB, 70 ans
 21/04 Dominique KUPPEL, 67 ans
 22/04 Gilbert WERDERER, 77 ans
 22/04 Paulette UHL, 76 ans
 23/04 Laurent IACONIS, 69 ans
 25/04 Antonio MASTROIANNI, 74 ans
 26/04 Michel Fernand FIMBEL, 73 ans
 30/04 Paulette MACK, 84 ans

